

AOPA France

EDITO

Vous venez de vous inscrire à l'AOPA France et nous vous félicitons.

Ne vous privez pas de communiquer autour de vous, car c'est par le soutien de nos membres que nous pouvons influencer les autorités de tutelle que nous rencontrons.

SOMMAIRE

Présentation de l'AOPA

L'AOPA en France

l'édito du Président

Les principaux domaines d'intervention de l'AOPA

France

Bulletin d'adhésion

Abonnez-vous à la revue AOPA Pilot

Transpondeur mode S

En direct des Amériques

Rôle & missions d'une commission.

Aircraft Owners & Pilots Association

Mail : acuroy@aopa.fr

Url : <http://www.wmaker.net/AOPA>

AOPA France : Présentation de l'AOPA

L'AOPA (Aircraft Owners & Pilots Association) est l'association de pilotes d'aviation générale la plus puissante au monde.

L'AOPA est née aux États-Unis en 1939, pour représenter les intérêts de l'aviation générale, afin que l'environnement aéronautique n'évolue pas uniquement en fonction des besoins de l'aviation commerciale.

Plus de 400.000 pilotes

Aujourd'hui, la flotte de l'aviation générale représente 95% des avions civils et plus des deux tiers des pilotes civils sont des pilotes d'aviation générale...

En 2004, L'AOPA, aux USA, regroupe plus de 400.000 pilotes, ce qui en fait une force de frappe reconnue qui pèse dans toutes les décisions législatives, administratives et politiques touchant à l'aéronautique.

L'AOPA est sollicitée pour ses conseils et son point de vue avant l'élaboration des normes et des règlements ; elle est particulièrement influente dans le domaine de la sécurité aérienne avec l'Air Safety Foundation.

Elle a su devenir une référence incontournable autour d'un même objectif depuis 60 ans : rendre l'aviation générale toujours plus attrayante, plus sûre et plus accessible.

L'interlocuteur privilégié auprès de OACI ou EASA

L'AOPA a essaimé dans les principaux pays au fur et à mesure que l'aviation générale s'y développait de façon significative, donnant naissance à l'AOPA France en 1964.

Les différentes AOPA de 53 pays se sont alors fédérées pour une meilleure représentativité en l'IAOPA (International Council of Aircraft Owner & Pilot Association), qui est l'interlocuteur privilégié de représentation de l'aviation générale auprès des instances aéronautiques mondiales type OACI ou EASA (European Aviation Safety Agency), qui va remplacer les instances aéronautiques nationales dans les domaines de la certification, de la maintenance, des licences et de la sécurité aérienne.

L'avenir de notre aviation générale sera européen

L'avenir de notre aviation générale sera européen, et cette évolution est inéluctable comme dans tant d'autres domaines de la vie économique ou sociale.

Si nous voulons influencer sur notre avenir de pilote d'aviation générale, nous devons aujourd'hui être représentés au niveau européen.

La liberté de voler

C'est pourquoi les AOPA, appartenant à un réseau international structuré, seront amenées de plus en plus à être les représentants de

référence auprès des nouvelles instances aéronautiques européennes.

Ce qui ne doit pas empêcher les AOPA locales, et particulièrement l'AOPA France, très active, de se battre pour préserver les spécificités françaises (instructeur bénévole) ou d'en développer de nouvelles (IR privé), pour ensuite les étendre à l'Europe puisqu'elles servent notre cause commune : la liberté de voler.

AOPA France : L'AOPA en France

Un objectif simple

L'AOPA France est une association loi 1901 qui a un objectif simple : représenter et défendre les intérêts des pilotes d'aviation générale pour maintenir un ciel ouvert à tous, pour que les pilotes d'aujourd'hui et de demain puissent voler en sécurité à un coût abordable et dans des conditions acceptables, en un mot pour que l'aviation générale continue à exister.

L'AOPA France s'est construite autour de pilotes propriétaires d'avion

L'AOPA France s'est d'abord construite autour de pilotes propriétaires d'avion, qui ne se retrouvaient pas dans les structures existantes de type aéro-club, mais elle s'étend aujourd'hui bien au-delà en accueillant des pilotes de tout bord, propriétaires ou non, volant sur avion, hélicoptère, ULM ou jet, sans distinction.

L'AOPA intervient dans tous les domaines touchant à l'aviation générale :

sécurité des vols,
formations et licences,
espaces aériens,
équipement et maintenance des aéronefs,
défense des aérodromes,
normes médicales,
assurances,...

Ses modes d'intervention

Ses modes d'intervention privilégiés sont la concertation en amont avec les différentes autorités administratives, politiques ou militaires, françaises et européennes, de façon à pouvoir influencer les réglementations avant qu'elles ne soient mises en place, en intervenant en tant qu'expert conseil et représentant des intérêts de l'aviation générale dans un monde aéronautique dominé par l'aviation commerciale.

L'AOPA prend des positions fortes

L'AOPA peut ainsi être amenée à prendre des positions fortes ou à proposer des solutions alternatives allant toujours dans le sens

commun de la sécurité des vols, mais en s'assurant que l'aviation générale y trouve sa place.

L'AOPA est indépendante

L'AOPA est indépendante des autres associations et représentations de pilotes, ainsi que de toute structure de décision administrative ou politique, mais travaille bien sûr en relation permanente avec les instances aéronautiques françaises, européennes (European Aviation Safety Agency, Joint Aviation Authorities, National Aviation Authorities européennes, Eurocontrol) et internationales (IAOPA), en coordination sur de nombreux domaines avec d'autres structures représentatives de pilotes.

AOPA France : l'édito du Président

Pas facile...

Pas facile d'être pilote aujourd'hui.

Pas facile d'aimer voler pour son plaisir...

Bienvenue à l'AOPA France !

L'aviation générale connaît ces dernières années des bouleversements significatifs propres à décourager les pilotes, entre la mise en place des normes européennes, les pressions sécuritaires ou environnementales et la concurrence d'autres loisirs d'apparence plus accessible.

Réglementations plus contraignantes, aérodromes menacés, avions cloués au sol, pilotes plus surveillés, espaces aériens de plus en plus bataillés, contraintes de maintenance et d'équipement en hausse, coûts de l'heure de vol en pleine inflation...

Tentant parfois de se laisser prendre à cet horizon noirci, de baisser les bras, de ne plus faire l'effort d'aller au terrain, de revendre son avion.

Mais le ciel est à nous,

Mais le ciel est à nous, pilotes d'aviation générale !

Nous avons malgré toutes ces difficultés la chance de pouvoir voler en France dans des conditions encore relativement acceptables, nous avons de nombreux terrains plutôt bien équipés, des structures d'apprentissage accessibles, des coûts d'infrastructure encore faibles, de nouvelles technologies comme le moteur Jet A 1 qui feront baisser le coût de l'heure de vol...

Nous avons des raisons d'espérer, à condition d'être très vigilants sur l'augmentation des coûts et sur la réduction des contraintes que l'on voudrait nous imposer dans la pratique de notre activité. Les actions de l'AOPA le prouvent, dans tous les pays comme en France, en se mobilisant, en se battant à bon escient, on peut influencer sur le cours des événements.

L'AOPA a ainsi remporté quelques belles victoires

L'AOPA a ainsi remporté quelques belles victoires avec, entre autres, le prolongement d'activité de terrains très menacés comme Colmar, l'adoption de la pré-évaluation théorique pour les instructeurs bénévoles et le report d'obligation d'emport du transpondeur Mode S pour les VFR à 2008.

C'est grâce à la mobilisation active

C'est grâce à la mobilisation active des commissions de travail, des membres du bureau et à la présence sur le terrain des délégués régionaux, que je tiens à remercier particulièrement, que nous avons pu obtenir ces résultats et faire valoir encore plus les actions de l'AOPA auprès des autorités aéronautiques, des décideurs locaux, nationaux ou européens et des media.

Cette reconnaissance de nos actions nous a aussi permis de gagner de nouveaux membres, ce qui est essentiel pour asseoir notre crédibilité, notre représentativité... et nos moyens d'action, car notre association ne vit que de cotisations.

La symbolique de notre association

La symbolique de notre association : des hommes, des femmes, des jeunes pilotes, des pilotes moins jeunes, des propriétaires, des constructeurs, des amateurs, quelques professionnels, des spécialistes de l'avionique, des fanatiques de l'aviation à l'ancienne, des voyageurs au long cours, des voltigeurs, des qui préfèrent les roulettes de queue ou des flotteurs, des ultra légers, il y a de tout à l'AOPA, tous différents et pourtant tous rassemblés autour de notre passion commune : voler.

Continuons à vouloir voler, continuons ensemble à nous battre pour garder notre ciel ouvert à tous.

Ne laissons pas les règlements, les normes et les lamentations ternir notre grande et belle passion, continuons à nous battre intelligemment, dans la concertation, mais en imposant le respect de l'aviation générale et de ses pilotes.

Vous êtes partie prenante de ce combat quotidien, par votre adhésion à l'AOPA, par les actions que vous pouvez mener tous les jours : faites connaître l'AOPA autour de vous, distribuez notre plaquette d'information, expliquez les difficultés de notre aviation et les actions que nous menons.

Donnez envie aux autres de voler, emmenez-les en vol, encouragez les à voyager, retrouvez-les à des rassemblements de pilotes.

Défendez votre terrain, informez vous de ce qui s'y passe, réunissez les usagers, n'encouragez pas les guerres de tranchées...

Et surtout soyez un pilote responsable, soignez votre sécurité !
L'AOPA est là pour vous y aider.

En attendant de vous croiser sur un terrain, bons vols et à bientôt !

Patrick Charrier

Président de l'AOPA

AOPA France : Les principaux domaines d'intervention de l'AOPA France

La défense des aérodromes

L'AOPA se bat pour le maintien des aérodromes existants dans le cadre du respect de l'environnement et dans le cadre de l'aménagement du territoire. Elle aide les associations d'usagers des terrains menacés en intervenant auprès des décideurs politiques ou administratifs, en organisant des rassemblements et des journées portes ouvertes avec les riverains et les usagers. Ce rôle est particulièrement important à l'heure de la décentralisation de la gestion des aérodromes et du retrait des opérateurs traditionnels.

La facilitation de l'aviation générale

L'AOPA se bat pour que les pilotes aient des accès facilités en tant qu'usagers d'aérodromes à l'avitaillement, à la douane, au terrain lui-même (mesures de sûreté) à un coût raisonnable, en luttant contre les augmentations abusives des redevances aéroportuaires et en négociant là où c'est possible. L'AOPA va mettre en place un label Qualité AOPA aux plates-formes réservant un bon accueil aux pilotes.

Licences & qualifications

L'AOPA a beaucoup travaillé sur la mise en place des JAR FCL et se consacre aujourd'hui à promouvoir la possibilité de se former à l'IR privé dans des conditions abordables. La formation vol aux instruments est un facteur de sécurité très important mais la professionnalisation de cette formation l'a rendue inabordable pour la plupart des pilotes, alors qu'elle aurait dû être une évolution quasi naturelle, après le PPL, pour ceux qui voyagent. L'AOPA a de plus proposé un programme IR privé français et espère le voir étendu à l'Europe.

Les normes médicales

Celles-ci sont en constante modification avec la normalisation de la réglementation au niveau européen. L'AOPA est reconnue comme experte dans ce domaine et intervient en amont dans l'élaboration des règles européennes et de leur application en France pour en limiter les contraintes et les coûts pour les pilotes. L'AOPA propose un conseil personnalisé en cas de besoin.

Navigabilité et entretien des avions

Les enjeux sont importants avec la mise en place des nouvelles normes européennes qui touchent la navigabilité, la maintenance des aéronefs mais aussi l'avionique et les équipements de bord (BRNAV 8.33 immunité FM, transpondeur mode 5...). L'AOPA intervient en permanence pour suivre et influencer l'évolution de la réglementation afin que la navigabilité et l'entretien des aéronefs puissent être maintenus à un coût raisonnable et que les contraintes d'équipement

et d'entretien ne deviennent pas des obstacles insurmontables à la pratique de l'aviation générale (avions dits

L'AOPA informe systématiquement ses membres des évolutions de la réglementation, ce qui est essentiel compte tenu de leur variabilité et de leur complexité.

Navigation aérienne.

L'AOPA se bat pour maintenir les espaces aériens le plus accessibles possibles aux pilotes d'aviation générale, en limitant les restrictions abusives ou injustifiées. L'AOPA soutient également toutes les initiatives visant à rendre l'information aéronautique accessible à tous, sans frais et par tous les moyens modernes. C'est un facteur de sécurité essentiel (préparation du vol, accès aux informations météorologiques).

Sécurité & formation aéronautique.

La sécurité aéronautique est la priorité absolue de L'AOPA. La formation continue en est un élément clé. L'AOPA facilite en permanence la remise à jour des connaissances des pilotes déjà brevetés au moyen d'actions comme les journées "sécurité" (conférences sur différents thèmes) et la diffusion d'outils et de supports de sécurité (check lists, outils de l'Air Safety Foundation). Par ailleurs l'AOPA propose des stages "pinch hitter", formations qui permettent à un passager non pilote d'assurer avec le maximum de sécurité le retour et de poser d'un avion en cas de défaillance du pilote. L'AOPA intervient dans de nombreux domaines qui sont parfois très techniques et peu connus de la majorité des pilotes qui ne volent que quelques heures par an. L'AOPA communique sur ses actions et met en valeur l'importance de ces sujets grâce à l'appui de la presse aéronautique, son site internet, ses bulletins d'information et par l'organisation régulière de rassemblements sur les terrains par ses délégués régionaux.

Les services aux pilotes.

Nous développons aussi des services aux pilotes, accessibles dès l'adhésion.

Tourisme et voyage :

L'AOPA organise régulièrement des rassemblements de pilotes lors d'un brunch ou d'un week-end, une occasion pour se rencontrer en général autour d'une bonne cause (défense d'un terrain menacé) ainsi que des voyages au long cours très appréciés de ses membres.

Assurance. L'AOPA propose à ses membres des formules d'assurance intéressantes et exclusives, avec des couvertures très larges ; que ce soit pour les pilotes, les propriétaires ou les instructeurs.

Médical.

Les experts de l'AOPA sont là pour vous soutenir en cas de difficulté

dans la prolongation ou la récupération d'une aptitude médicale.

Juridique :

Vous pouvez faire appel au conseil de V AOPA pour un conseil juridique dans le domaine aéronautique (achat d'un avion en copropriété, conflit dans le cadre d'une activité aéronautique...)

Avantages Cirre AOPA Air Crew :

La carte AOPA Air Crew vous permet d'accéder à des remises intéressantes sur les locations de voiture, les hôtels partenaires, la presse aéronautique, ainsi que l'achat d'essence sur certains terrains, tant en France qu'à l'étranger

Boutique :

Vous y trouverez un choix d'objets et de vêtements utiles aux couleurs de l'AOPA.

Site Internet :

Sur www.aopa-fr.org vous trouverez toutes les informations à jour sur les activités de l'AOPA.

Vous aussi, vous pouvez agir !

Nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés pour soutenir les différentes commissions de travail de l'AOPA ou animer localement un terrain ou une région.

Nous comptons sur vous pour parler de l'AOPA autour de vous et recruter de nouveaux membres qui viendront renforcer par leur présence la représentativité de l'AOPA et l'efficacité de nos actions.

AOPA France : Bulletin d'adhésion

Votre inscription à l'AOPA France vous offre un certains nombre d'avantages, (en plus du soutien et de l'aide de nombreux spécialistes), en terme de réduction sur vos abonnements auprès de revues, location auto et autres..

Les différentes cotisations :

Cotisation moins de 25 ans

20€

Cotisation conjoint et/ou enfant

20€

Cotisation Société

150€

Cotisation Aéroclub

150€

OPTIONS

Abonnement à la revue AOPA PILOT

Code personnel d'accès au site AOPA USA
compris dans l'abonnement.

Cotisation Individuelle AOPA France

55€

80€

Partenariat Aviation & Pilote - AOPA France
Une réduction de 15% est offerte aux membres de l'AOPA
Contacter directement la revue au n° : 01 64 62 05 06

Pour nous joindre :

AOPA France - 6, rue Galilée

75116 PARIS

Tél. : 01 47 20 09 11

Fax : 01 47 11 09 22

mail : acuroy@aopa.fr

Inscription sur papier

Vous préférez vous inscrire sur un formulaire papier, l'envoyer avec votre règlement.

Téléchargez le modèle ci-dessous.

Après l'avoir imprimé, chez vous, vous pourrez nous le retourner rempli par vos soins.

Remplissez un formulaire en ligne

Le formulaire "en ligne" vous permet de vous inscrire directement.

N'omettez pas de faire suivre votre règlement.

Pour vous inscrire, cliquez ici

AOPA France : Abonnez-vous à la revue AOPA Pilot

L'AOPA USA publie tous les mois un magazine, qui vous informe de tout ce qui bouge dans notre univers aéro, avec une centralisation USA tout de même, mais qui est riche en infos.

A lire et à faire lire !!

Cliquez ici pour ouvrir le formulaire de souscription.

Infos Avions : Transpondeur mode S

Notamment suite aux actions des AOPA européennes, les dates d'emport obligatoire d'un transpondeur mode S ont été repoussés à mars 2007 pour les vols IFR et 2009 pour les vols VFR.

L'AOPA France s'est opposée à ce nouvel équipement qui induit un coût pour les pilotes et propriétaires sans apporter de service

supplémentaire.

Pourtant, la transmission d'informations (de trafic ou de météo) serait un atout indéniable pour toutes les parties prenantes.

D'autres technologies (ADS-B) sont de ce point de vue plus favorables.

Rappelons qu'un transpondeur est un dispositif qui permet l'échange d'informations entre l'avion et une station au sol ou un autre avion notamment sur son identification (mode A) et son altitude (mode C).

Le mode S correspond à une fonctionnalité supplémentaire permettant un véritable échange de données informatiques complexes notamment pour aider à l'anticollision dans les espaces aériens chargés.

Aviation Générale : En direct des Amériques

Alain Curoy

Paiement des redevances FAA

Vente de Beechcraft

Diamon versus Columbia

Didier Delsalle honoré

Le débat fait rage aux USA concernant le principe des redevances utilisateurs pour payer les services rendus par la FAA. Pour une fois la France était en avance sur le sujet, la DGAC voulant imposer le même type de redevances en France. Mais comme dans l'hexagone avec l'AOPA et le SNIPAG et un support modéré de la FFA, Les utilisateurs de l'espace aérien, au travers de l'EAA et de l'AOPA battent ce concept en brèche. Le récent bouleversement politique au sénat et au congrès permet toutes les espérances.

Beechcraft Vendu

3.3 milliards de dollars!

C'est le prix sur lequel Raytheon Company et un conglomérat d'investisseurs se sont entendus pour entériner la vente de la division construction d'avions du manufacturier de Wichita.

L'ancien propriétaire entend ainsi se reconcentrer sur les contrats de défense dont il est un habitué.

Pas d'inquiétude à avoir pour les propriétaires de Bonanza et de Baron, la production continue ainsi que l'approvisionnement en pièces détachées

DIAMOND DEVELOPS A CIRRUS/COLUMBIA COMPETITOR

Diamond, le constructeur autrichien frappe encore fort.

Son bouillant patron, Christian Dries, a dévoilé le nouvel avion de Diamond lors de la soirée de Noël de l'entreprise.

C'est devenu une tradition que d'annoncer ainsi les nouveaux projets.

Cette fois ci, il s'agit d'un monomoteur de 5 places, motorisé par un 350 cv essence ou Diesel.

Avec un empennage en T inhabituel, avec ses winglets inersés, le DA50 ne manque pas d'allure.

Il est développé pour concurrencer les Cirrus SR22 et Lancair 350 et 400.

Encore un monomoteur à train fixe conçu pour pulvériser la barrière des 200 kt.

Didier Delsalle honoré

Le pilote d'Eurocopter a vu son record homologué par la FAI le 14 Mai.

Il a réussi à poser son Ecureuil AS350 B3 au sommet de l'Everest, le toit du monde.

L'association internationale d'aéronautique et d'astronautique vient de lui remettre le Prix Réussite 2006.

AOPA France : Rôle & missions d'une commission.

Une commission couvre un domaine spécifique de notre activité, de façon permanente ou provisoire en fonction de la criticité des thèmes.

En général, la commission a un rôle de représentation des positions de l'AOPA vis à vis des instances extérieures.

Elle suit l'évolution des pratiques en France et dans les autres pays.

Elle communique en interne et en externe, sous la responsabilité du Président, ses activités et ses résultats.

Important : peuvent participer à ces commissions tous membres de l'AOPA et non pas seulement les administrateurs élus.

Il suffit de faire parvenir sa candidature au responsable de commission ou au secrétariat AOPA.

Domaines identifiés comme devant être suivis par une commission en 2005/2006 :

Aérodromes, environnement & aménagement du territoire Objectif :

Maintenir les aérodromes existants et promouvoir la création de nouvelles plate-forme en support à l'aménagement du territoire.

Enjeux :

Défense des aérodromes, aide aux associations d'usagers et aéro-clubs, nuisances sonores, régionalisation...

Principaux membres et intervenants :

- Maurice Alexandre : malexa8858@aol.com - portable : 06 84 51 95

43

- Régis Hua Van : regis.hua-van@wanadoo.fr - portable : 06 62 04 02 31

- Rémy Bouin : remy.bouin@libertysurf.fr - portable : 06 82 17 41 71

- Jean Convert (Valence) : jean@ctjean.com

Assemblée Mondiale de l'IAOPA 2005

Objectif : Faire de l'assemblée mondiale de l'IAOPA en France en 2005, un succès qui fasse connaître l'AOPA France à un public élargi

Enjeux : Sponsors, organisation, communication

Principaux membres et intervenants :

- Hélène Frankel : frankelhh@aol.com

- Claude Lelaie : claude.lelaie@airbus.fr

Aircraft Owners & Pilots Association

Mail : acuroy@aopa.fr

Url : <http://www.wmaker.net/AOPA>